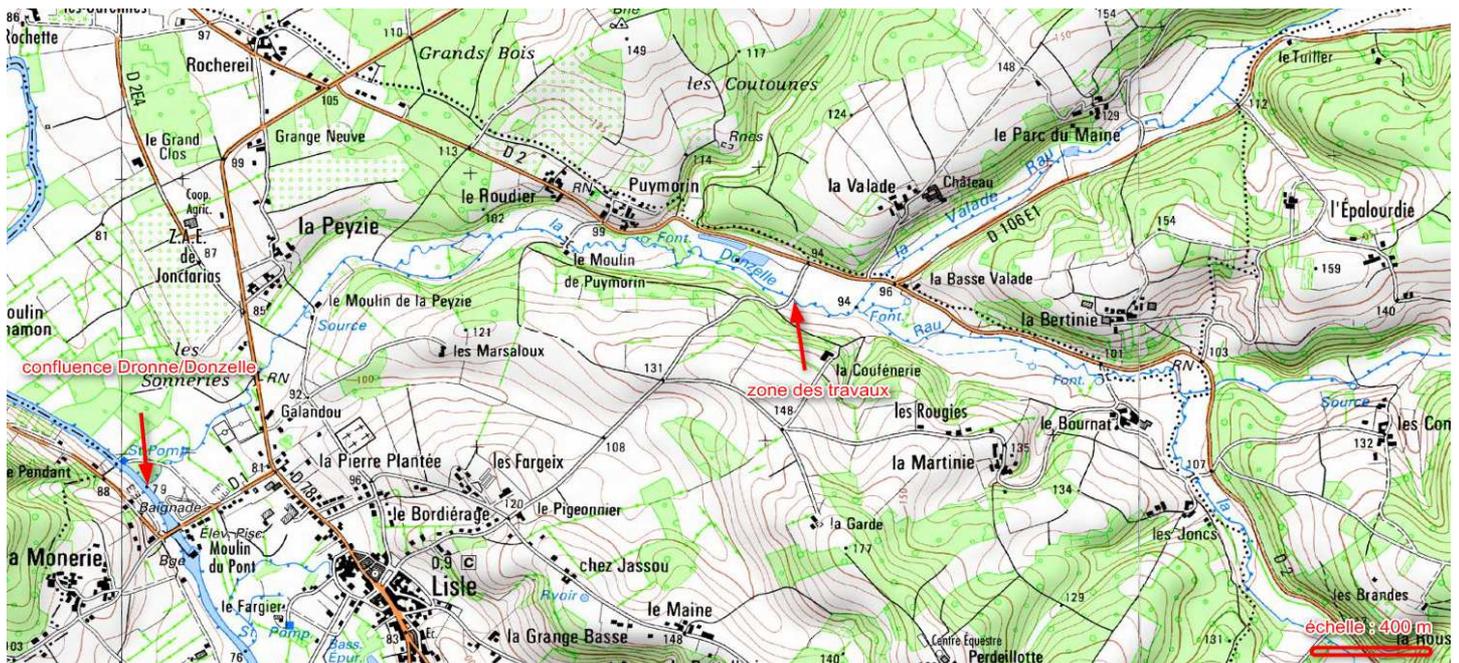


## MISE EN PLACE DE BARRETTES DEFLECTEURS TYPE « OFFSET » SUR LA COMMUNE DE LISLE (DORDOGNE - 24)

Affluent de rive droite de la Dronne en Dordogne, la Donzelle constitue un réservoir biologique pour de nombreuses espèces piscicoles (truites, vairons, goujons, chabots...). La continuité écologique piscicole constitue une des principales problématiques identifiées sur ce bassin versant. En 2014, le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne a tout d'abord supprimé un petit seuil rustique proche de la confluence avec la Dronne. Une autre opération avait consisté à permettre franchissable un ponceau communal où une érosion régressive était prononcée en aval de l'ouvrage, avec une hauteur de chute d'environ 50 cm. Pour ce faire, une rampe en enrochement d'environ 15 mètres linéaires avec des blocs calcaires avait été installée. Cet ouvrage se trouve à environ 2 km de la Dronne, où de nombreux échanges biologiques ont lieu.

Afin de compléter et d'optimiser la migration aval-amont piscicole, il semblait opportun d'aménager le seuil du ponceau cadre afin de ralentir les écoulements et de rehausser la lame d'eau. L'idée était de travailler au sein d'une arche de l'ouvrage pour augmenter la rugosité du fond. La distance à traiter était d'environ 7.5 mètres. **Après divers échanges, l'opération a permis la mise en place de barrettes déflecteurs type « offset »** (d'après M.LARINIER « Le franchissement des buses, des seuils en enrochements et des ouvrages estuariens » (1992) + Guide CSP), avec des bordures de trottoirs.



**Maître d'ouvrage :** Syndicat de Rivière du Bassin de la Dronne (SRB Dronne).

**Période de réalisation et durée des travaux :** Fin septembre 2015 (2 jours de travaux en régie).

### Présentation des objectifs des travaux effectués :

La Donzelle est une rivière de première catégorie piscicole, relativement épargnée par les opérations physiques au cours du siècle dernier. Le socle calcaire et la pente modérée permettent d'en faire un ruisseau pépinière identifié. Les espèces visées sont la truite fario, le goujon, le vairon et le chabot.



Juillet 2015 : prise de vue aval vers l'amont. Les blocs calcaires constituent la rampe en enrochement installée en 2014. Sous les arches du pont, les écoulements sont trop rapides et pénalisent la migration piscicole.



Début octobre 2015 : fin des travaux. Cours d'eau toujours à sec



Fin novembre 2015 : ouvrage avec environ 20 litres/seconde au sein du ruisseau



Début janvier 2016 : ouvrage avec un débit légèrement inférieur au module

**Coût total et financement du projet :**

**2 jours de fonctionnement de l'équipe régie + 350 € de fourniture** (scellement chimique en milieu humide, fer à bétons, ciment... les bordures de trottoirs utilisées sont issues d'une récupération par une commune suite à des travaux de rénovation de son bourg) **et location de matériel** (scie à béton, perforateur, groupe électrogène, marteau piqueur) soit environ 1900 € TTC.

Le projet a été financé à hauteur de **75 %** (Agence de l'Eau Adour-Garonne et Conseil Départemental de la Dordogne).

**Descriptif technique et financier des travaux réalisés :**

Les travaux ont consisté à l'implantation de bordure de trottoir au sein d'une arche dans un premier temps de manière à obtenir un rehaussement de la lame d'eau, des vitesses d'écoulements moindres et la création de zone de repos pour les poissons. 24 bordures de trottoirs de type A2 (20 x 15 cm ; cf schéma ci-après) ont été utilisées. Le dimensionnement de l'opération découle de la bibliographie citée ci-dessus. La notice de travaux a été élaborée par les techniciens rivières du syndicat, en lien avec les services de l'ONEMA.

Les travaux se sont globalement déroulés de la manière suivante :

- installation du chantier et mise en place de filtre à pailles amont/aval de l'ouvrage,
- « décapage » du seuil du ponceau cadre fortement calcifié à l'aide d'un marteau piqueur,
- découpe et façonnage à l'aide de la scie à béton des bordures de trottoirs,
- pré-trous pour l'installation des fers à bétons qui permettront de fixer les bordures au substrat,
- installation avec scellement des fers à bétons + béton + finition.

**Informations sur les aspects administratifs :**

Dossier s'inscrivant dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général sur la commune de Lisle. Ouvrage communal.

**Documents utilisés disponibles sur demande :**

Notice de travaux

**Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :**

Après avoir (enfin) eu de l'eau dans le ruisseau, suite à 6 mois de déconnexion, les premières observations sont positives quant aux fonctionnements de l'ouvrage et de l'équipement. Des premiers dépôts de sédiments sont observés, les zones de repos marquées et la lame d'eau rehaussée. La différence est d'autant plus flagrante avec l'autre arche qui n'a pas été équipée.

**Suivi mis en place :**

Ce site est connu et suivi par la fédération de pêche de Dordogne. Des futures pêches permettront de faire un premier bilan sur l'efficacité de cet équipement.

**Commentaires :**

Ces travaux ont donné lieu à des échanges avec la fédération de pêche de l'Orne, qui possède un certain recul sur ce type d'aménagement.

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :**

TMR : Mathieu RONZE – 07.87.38.76.59 – [mronze@rivieres-dronne.com](mailto:mronze@rivieres-dronne.com)

Président du Syndicat au moment de travaux : Jean-Didier ANDRIEUX - 9 ter, rue Couleau 24600 RIBERAC

